THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

PORTRAIT DE MONSIEUR.

ACROSTICHE.

M on cœur eſt une énigme, un l'abyrinthe obſcur,
O n a ſouvent voulu pénétrer ma penſée :
N e me fiant qu'à moi : la cabale ruſée
S ous les dehors flatteurs du zèle le plus pur
I ngénieuſement préparant ſes amorces
E t cherchant à ſavoir mes obliques forfaits,
U ſa tous ſes reſſorts, ſon génie & ſes forces.

R ien n'a pu dévoiler mes ſentimens ſecrets.
F ourbe, diſſimulé, faux de mille manières,
R egrettant de ne pas être au nombre des Rois,
E nnemi déclaré de l'aîné de mes freres,
R éſolu de régner & de créer des loix,
E nvieux de paſſer pour aimer la juſtice,
D es plus fins courtiſans j'ai trompé la malice,
U ni dans l'entretien, le premier des poltrons,

R êveur, impérieux, l'ambition me guide :
O n doit me regarder comme un Prince perfide,
I gnorant, en un mot, comme tous les Bourbons.

VIE SECRETTE

ET

POLITIQUE

DE

LOUIS-STANISLAS-XAVIER

MONSIEUR,

FRERE DE LOUIS XVI.

Latet anguis in herbâ.
VIRG.

A BRUNOY,

Et ſe trouve A PARIS,

Au Manege des Thuileries.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO ·

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

L'HISTOIRE des Princes contemporains ne doit pas être écrite avec moins de véracité, que celle des Empereurs et des Rois des âges reculés. Il faut quand on manie la plume de CLIO, (1) être exempt de préjugés, de préventions et oser dire tout le mal comme tout le bien de celui dont on écrit la Vie. Il faut affronter les reproches et les tortures que des hommes puissants peuvent faire subir. Le plaisir de dire la vérité sans fiel et sans partialité doit être la plus flatteuse récompense d'un écrivain qui desire éclairer son siécle et donner des leçons utiles à la postérité.

On a judicieusement observé que les gens de lettres répandus dans les cabinets des cours, favorisés des princes, étoient trop souvent suspects dans les tableaux qu'ils offroient des personnages qu'ils se mêloient de peindre, quoiqu'ils fussent plus à portée d'être instruits qu'un historien isolé, concentré dans la compilation des faits et des évenemens, et dans la méditation des causes qui ont opéré les changemens et les révolutions d'un empire.

(1) Celle des neuf muses qui préside à l'histoire.

Je crois en effet qu'un littérateur comblé de bienfaits et de dignités se laisse presque toujours entraîner par le sentiment de la reconnoissance, qui se plaît à pallier, à dénaturer les actions d'un bienfaiteur quand elles ne sont point à sa gloire. Alors le lecteur au lieu d'avoir l'histoire d'un prince qu'il lui importe de connoître, n'a parcouru qu'un roman artificieusement crayonné.

Je pourrois citer nos meilleurs écrivains, nos plumes les plus élégantes qui ont tombé dans ces écarts répréhensibles : mais sans vouloir faire le procès à une multitude d'historiens, il me suffira d'observer que VOLTAIRE, lui-même, l'historien le plus poli, le plus pur, a terni sa gloire par une partialité révoltante, et par des citations complaisamment préparées, dans l'intention secrette de plaire à quelques grands Seigneurs à qui souvent il a fait jouer des rôles de héros, pendant que dans l'exacte vérité ils n'étoient que des THERSITES. Son siecle de Louis XIV, suivi d'une esquisse de celui de Louis XV, seroit un des beaux morceaux sortis de la main des hommes, s'il ne respiroit à chaque page le courtisan, l'adulateur politique, ou le détracteur injuste du premier mérite dans la carriere des armes et des sciences.

L'abbé de Vertot, dont on estime, avec raison, la maniere et la hardiesse mériteroit les plus grands éloges, s'il ne fut tombé dans un autre excès. On s'apperçoit que cet historien, dans la crainte d'être suspect aux protestans, comme catholique, s'efforça de vouloir prouver son impartialité en inculpant quelquefois l'église romaine des torts que les Protestans avoient seuls, en dénigrant certaines sociétés religieuses qu'il auroit dû louer.

Je ne prétends point dire que les catholiques romains aient toujours eu raison dans leur conduite et leurs procédés, je mentirois à moi-même ; je suis au contraire bien persuadé qu'ils se sont laissé trop emporter par leur ambition et leur avidité ; que les causes qu'ils ont mises en avant ne partoient point de leur zele pour la religion, de leur intime piété, mais du seul motif de leur intérêt et du desir de dominer. Mais avec tous ces griefs impardonnables, griefs qui les ont perdus, lorsque le flambeau de la philosophie a éclairé la nation et les a démasqués, il est juste de remarquer que les novateurs n'ont pas eu moins de passions, et qu'ils ont commis d'aussi grandes et de plus grandes fautes, parce qu'ils ont eu les premiers torts en innovant, et

que les catholiques n'ont eu que les seconds en manquant de patience, de douceur et de charité : je sais bien que toute innovation met le trouble dans un état. Mais est-il de l'humilité chrétienne de persécuter avec acharnement les novateurs ? N'est-il pas plus juste de chercher à les ramener, à les détromper par les voies de la mansuétude et de la clémence.

L'abbé de Vertot, avec beaucoup de talent, a donc manqué son objet, puisque les catholiques romains ont lieu de lui reprocher de la partialité, de l'accuser même quelquefois d'incrédulité, et que les protestans lui ont su gré de sa prédilection.

Perefixe de Beaumont est plein de graces et de charmes dans son histoire, le lecteur est fâché d'y trouver un ton trop précieux à côté de maximes philosophiques qui annoncent un esprit sevré de préjugés, un esprit lumineux et précoce pour son siecle, enseveli dans les ténebres de l'ignorance, de la superstition et du fanatisme.

Le baron de Puffendorf, dans ses vastes tableaux, a su se concilier l'estime universelle. Cet historien eût effacé tous les autres, s'il ne régnoit pas dans ses détails une partialité germanique, dont

un philosophe tel que lui auroit dû être dépouillé.

Notre Mezeray est exact, mais trop concis ; il ne dit pas tout ce qu'il auroit pu dire : ce n'est peut être pas sa faute ; on doit sans doute imputer ses réticences et son aridité au tems où il vivoit ; mais la posterité peut-elle l'excuser quand elle ne lit qu'une histoire décharnée, une froide compilation de gazettes et de journaux ?

Daniel a écrit l'histoire d'Angleterre comme un jésuite le pouvoit faire, homme de cloître et de parti, entêté de ses préventions, conseillé, repris, guidé par les chefs de sa société, il a été obligé de n'imprimer que ce qui pouvoit plaire à son ordre et d'en répandre les erreurs.

On a dit, avec beaucoup de justesse, qu'un moine n'étoit pas propre à écrire l'histoire, parce que malgré beaucoup d'érudition, de connoissances et de talens, il n'étoit pas libre d'écrire d'après ses sentimens et sa pensée, mais conformément aux idées de ses supérieurs et de l'esprit de son ordre : on en pressent les raisons, quand on est forcé de vivre dans la subordination avec des hommes exigeans, et sous des supérieurs impérieux, il faut affecter de penser et d'écrire comme eux pour se ménager des tor-

tures et des humiliations. Pour écrire l'histoire d'un peuple guerrier, philosophe et commerçant, il faut abjurer les principes, les entêtemens d'un homme reclu ; il faut voir et juger les choses en grand et approfondir les évenemens politiques. Un moine est-il en état d'être clair-voyant et juste du fond de son cloître où il ne voit rien que par les yeux des préjugés et les couleurs de son habit ? Le pere DANIEL est menteur à chaque page, des mensonges peuvent-ils former une histoire ?

Le Pere BERRUYER, auteur de l'histoire du peuple de Dieu, réunit vingt mérites. Style enchanteur, coloris, beautés de dessein, diction suave et attachante, mais il n'a pas fait une histoire, il a composé sur un texte vrai, un roman varié et séduisant.

FRA-PAOLO, avec du nerf et de la philosophie, s'est montré déclamateur passionné et apostat de l'église romaine. Il auroit pu parler de Rome et des Papes avec moins d'acharnement. La vérité n'y auroit rien perdu, et en évitant les caricatures il auroit été lu des catholiques comme il l'est des protestans.

J'avouerai que l'historien à qui je donnerois le prix, est l'abbé de S. REAL : c'est avec fondement qu'on l'a surnommé le SALLUSTE français. L'histoire de la conjuration

juration de VENISE est un monument fidele et sagement présenté. Tous les tons de cet élégant écrivain sont ce qu'ils doivent être, et voilà (je crois) le modele à imiter.

Je ne dirai rien des historiens grecs et romains, déjà si bien appréciés ; je serois leur admirateur sans réserve si leurs écrits n'étoient point imprégnés des superstitions et du merveilleux qui, en déshonorant leurs superbes tableaux, assoupissent tout-à-coup le lecteur.

ROLLIN, imbu de leurs leçons, a joint à leurs ridicules, des puérilités scholastiques. On voit dans son histoire romaine un professeur qui babille et radote comme un bonhomme avec ses écoliers. Mais si on a ce reproche à lui faire dans son histoire Romaine, on doit vouer des sentimens d'estime et d'admiration à ce rècteur qui, sans offenser personne, est, sans contredit, le premier homme, l'instituteur le plus utile de l'université de Paris. Dans son traité des études, et surtout son histoire ancienne. On n'apperçoit point dans cet ouvrage le pédant de collége, le rhéteur bouffi des bancs : tout y est à sa place, il n'y a rien d'affecté : tout y respire l'air d'une aimable simplicité, sans prétention : toujours égal Rollin a l'art de plaire en instruisant.

J'ajouterai aussi qu'on a remarqué qu'il étoit presqu'impossible que dans une monarchie il se trouvât un homme assez ferme pour écrire l'histoire parce qu'il avoit trop à craindre de la part des grandes familles et du gouvernement. Il n'en est pas de même dans les républiques ou le citoyen a le droit de penſer, de parler et d'écrire.

Quoique je sois convaincu de cette vérité, je ne crains point lecteur de vous offrir la vie politique et secrette de Louis-Stanislas - Xavier Monsieur, frere de Louis XVI. L'heureuse révolution après laquelle soupiroient tous les fideles patriotes m'encourage, et sans avoir égard au rang de mon héros, je le peindrai tel qu'il est. Je ne veux point que mes concitoyens aient lieu de me reprocher à mon tour une fade adulation, ou une foiblesse puérile. Il est intéressant à ma patrie de connoître un prince qui s'est toujours masqué, qui est entré dans tous les complots avec des précaution perfides qui ont donné matiere à douter s'il y jouoit même un rôle.

Voilà l'homme à qui il est important d'arracher le bandeau, pour ne plus être sa dupe; et ne point être trompé par les tartuffes et les fourbes qui lui ressemblent.

VIE

VIE SECRETTE

ET

POLITIQUE

DE

LOUIS-STANISLAS-XAVIER

MONSIEUR,

FRERE DE LOUIS XVI.

PLUSIEURS écrivains ont rendu récemment un ſervice important à la nation françaiſe, en peignant le caractère & les mœurs des BOURBONS, il paroîtroit ſans doute étonnant à la poſtérité, qu'il ne ſe fût point trouvé un hiſtorien fidèle pour démaſquer le Prince le plus près du thrône, un Prince qui a joué le plus grand rôle avant la révolution qu'il a préparée, un Prince aſſez double, aſſez artificieux pour avoir trompé les trois quarts de la nation par la précaution étudiée de ſe cacher derrière le rideau, de ne s'exprimer publiquement qu'avec réſerve, qu'avec indifférence, comme ne prenant aucune part aux délibérations dont il ne vouloit paſſer que pour être un témoin Bénévole. Sans doute nos neveux regretteroient de n'avoir point de ce Prince dont la conduite eſt ſi oblique, ſi tortueuſe, une idée juſte : les ſiècles ſuivants ſont

naturellement curieux & intéreſſés à connoître les moteurs de la machine poulitique. L'étude du cœur humain a appris que ce ne ſont pas les êtres les plus bruyants, les plus ardents dans les opérations qui ont eu la plus grande influence dans l'adminiſtration d'un empire où la révolution d'un gouvernement.

On ſait aujourd'hui que le Cardinal de Richelieu qui a jetté les fondements du deſpotiſme, & dont la tête (dans ce ſiècle ou l'homme connoit ſes droits & les fait reſpecter) ſeroit comme celles des FOULONS, des BERTIER, des FLESSELLES, des DELAUNAY, perchée ſur unepique à la face de l'europe, le rôle qu'il a joué a dépendu des circonſtances. Ce Prélat ambitieux comme l'ont été & le ſont encore aujourd'hui les Evêques, auſſi ridiculement qu'impuiſſamment, a profité de l'occaſion. A forcé d'intrigues & de ſoupleſſes (je dis plus) de baſſeſſes, il eſt parvenu ſous Louis XIII, c'eſt-à-dire ſous un BOURBON, Prince foible, ignore, voluptueux ſans les facultés de jouir, ſans des yeux pour voir, ſans une ame pour ſentir, eſt parvenu a perſuader à ſon imbécille maître, fatigué, ennuyé des plaiſirs auxquels la nature l'avoit rendu inhabile, qu'il lui pouvoit être de la plus grande utilité. Louis XIII le crut & ſe trouva très-heureux d'avoir dans un regne encore orageux, un homme qui le débaraſſât de tout ſoin; il lui dépoſa toute ſa confiance & ſon authorité (quoiqu'il ne l'aimoit guères) comme nous l'atteſtent pluſieurs anecdotes curieuſes de la vie de ce Monarque, anecdotes qui décelent la politique du Cardinal & ſes tours de force pour plaire à ſon Roi qu'il mépriſoit intérieurement, dont il n'étoit point eſtimé, mais à qui pour ſervir ſon ambition perſonnelle il ne manquoit point dans les mo-

ments de la plus grande inertie, de faire valoir sa fidélité, son zèle & ses services.

La France alors étoit remplie d'une foule de Seigneurs puissants qui opprimoient leurs vassaux, d'aristocrates fortunés qui, fortifiés dans leurs chatels étoient autant de Souverains qui ne respectoient guères un Monarque, à qui ils ne faisoient aucune cour, un Monarque qu'ils méprisoient même & auquel ils osoient résister & se comparer.

Toutes les province de France gémissoient sous le joug abominable de la vassalité des petits potentats, des gentillâtres qui, dans leurs seigneuries rustiques avoient, un chef-lieu, c'est-à-dire une grosse tour flanquée de quelques bastions hérissés d'artillerie; il falloit pour se rendre utile & pour se montrer un Ministre intéressant, écraser tous les foibles tyrans sous la loi suprême d'un Prince despote.

Richelieu sentit toute l'opportunité des services qu'il pouvoit rendre. Il sentit que nul par lui-même & sa famille, il seroit bientôt revêtu de la puissance d'un Roi sans en avoir le nom s'il ouvroit carrière à son ambition démésurée, il prévit qu'il plairoit à son maître, qu'il domineroit sous son nom, qu'il avanceroit sa famille ou plutôt qu'il la tireroit du néant. Ces considérations l'aveuglèrent & il osa tout entreprendre.

Mais, Richelieu ne consulta-t-il que ses lumières en débutant? non sans doute: à qui eut-il recours? fut-ce à un collegue puissant, un seigneur, un courtisan qu'il auroit généreusement gratifié? Ici cher lecteur vous manqueriez des premières notions de la politique, si vous pouviez vous imaginer que RICHELIEU, pour opprimer, pour

abbattre les grands, pour ériger ſon élevation perſonnelle ſur leur chûte, ſur leur décadence, eût recours à des MAGNATS. A qui donc s'adreſſa-t-il ? à un vieux coquin, à un père ſéraphique, au père JOSEPH, Capucin, le plus intéreſſé, le plus artificieux, le plus fourbe & le plus méchant homme de ſon ſiècle.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER MONSIEUR, frère de LOUIS XVI, a ſans doute long-tems médité l'hiſtoire ſecrete du Cardinal de RICHELIEU. Il a voulu employer les même moyens, ſuivre la même marche, mais avec le caractère auſſi faux, avec autant & plus d'ambition (car RICHELIEU ne pouvoit & n'aſpiroit point à porter le ſceptre) avec le plus grand poids, la plus grande conſidération, en vertu de ſon rang qui étoit le premier, comme frère du Roi. LOUIS STANISLAS XAVIER, malgré toute ſa politique & ſa perfidie, a vu juſques à préſent avorter tous ſes ambitieux deſſeins. Il a même eu la douleur d'être perſuadé qu'il étoit démaſqué par la claſſe pénétrante des obſervateurs politiques.

Je ſais bien que la raiſon de ſon peu de ſuccès n'a point dépendu de ſon artifice, de ſon ambition, & de ſa perfidie; mais de ſa mal-adreſſe & de ſon impéritie.

On a prétendu que LOUIS PHILIPPE JOSEPH D'ORLÉANS avoit préparé lui-même à grands frais la révolution qui agite en cet inſtant toute la nation françaiſe. Je ne puis nier que les apparences ne viennent à l'appui de cette aſſertion. Je me réſume même après tous les écrits qui ont paru tour-à-tour en ſa faveur & à ſon ignominie, à ſoutenir que le Duc D'ORLÉANS avoit des vues à la Couronne, qu'il avoit connu le peuple en le ramenant

à lui par d'immenſes charités, par des bienfaits innombrables, par des extérieurs de popularité, de ſenſibilité qui ont attendri les Pariſiens prévenus contre lui; j'avoue que bien ſervi par ſa reſpectable épouſe, que la Capitale comme la Cour honore, il a captivé en un moment le cœur des Français qui avoient conçu de lui la plus mauvaiſe idée, idée en effet méritée par des millions d'écarts, mais je ne puis diſconvenir que ſi ce Prince eût été brave & hardi, qu'il ſe fût mis à la tête des Gardes-Françaiſes le 14 Juillet 1789, c'eſt-à-dire dans cet inſtant précieux où toute la nation l'appelloit, le nommoit, le proclamoit Roi de France, & ne vouloit ſervir que ſous ſes drapeaux & n'obéir qu'à lui ſeul, la première branche de la maiſon de Bourbon étoit irrévocablement chaſſée & détrônée.

Louis-Philippe-Joseph d'Orléans avoit tout fait pour monter ſur le trône. Arrivé aux premieres marches, il n'a pas oſé lever le pied. Je ne diſcuterai point, lecteur, les raiſons qui l'ont arrêté dans ſa courſe rapide; il en eſt, il en eſt peut-être mille pour une ame timide comme la ſienne; mais il n'en eſt pas moins vrai, que ſi le ſang d'un Cromwel, d'un Richelieu, d'un Mazarin, eût ruiſſellé dans ſes veines, il ſeroit aujourd'hui notre monarque, & notre monarque abſolu; (car l'aſſemblée nationale eut été ſur le champ & diſſoute, & chaſſée ou martyriſée).

Louis Stanislas Xavier, vouloit auſſi régner; il a pris des routes plus baſſes & plus ignobles, plus perfides pour parvenir à ſes fins. Il n'a pas mieux reuſſi, mais il a été, mais il eſt plus coupable & plus criminel.

Prenons ce Prince à ſon berceau, ſuivons graduellement ſon enfance, ſa jeuneſſe, ſa virilité : peſons dans la balance de l'équité, ſes actions, ſes démarches ; examinons-en les motifs, on verra les rapports qu'il a avec tous les ambitieux qui l'ont précédé, ſoit comme grands Princes, ſoit comme miniſtres & uſurpateurs : on verra en quoi il differe des princes de ſa famille, qui, avec des intentions auſſi ambitieuſes, ſont pourtant beaucoup moins blâmables aux yeux de la raiſon.

Louis-Staniſlas-Xavier naquit de Louis, Dauphin, fils de Louis XV, & d'une Princeſſe Saxonne, petite-fille de l'Empereur Auguſte. Son enfance n'a rien de bien intéreſſant : il étoit celui des petits-enfans de Louis XV le plus taciturne, le plus tranquille, ce qui prouve que les hommes annoncent dès le berceau ce qu'ils ſeront un jour. L'aîné, connu ſous le nom de Duc de Bourgogne, avoit un tempéramment plus vif ; il babilloit comme un perroquet, & les courtiſans, pour flatter le grand-pere, le pere & la mere, lui prêtoient des ſaillies, des bons mots, des adages dont un homme réfléchi est à peine ſuſceptible dans la maturité de l'âge, quand ſon éducation a été ſoignée par des inſtituteurs habiles & profonds, & qu'une diſpoſition naturelle a parfaitement répondu aux peines qu'on a priſes pour le former ; mais telle est l'adulation des ſerviteurs qui ſont toujours prêts à admirer ce qu'ils mépriſent, dans l'intention de plaire aux parents de qui ils attendent des graces & des bienfaits. En un mot le Duc de Bourgogne à ſix ans étoit un prodige d'eſprit, & comme ſes ayeux, ſes pères, ſes freres n'eût été qu'un imbécille à trente. Quoiqu'il en ſoit tous

les

les Journaux étoient remplis de ſes facéties, de ſes réflexions morales, de ſes repliques ingénieuſes, & le Peuple qui ne ſait rien, qui ne ſe doute de rien, qui croit, qui hume tout, s'écrioit en liſant les gazettes des ſolliculaires, LE DUC DE BOURGOGNE NE VIVRA PAS, IL A TROP D'ESPRIT. Ce Prince mourut en effet très-jeune. Les uns dirent alors nous l'avions bien prédit : quel dommage ! quelle perte pour la France ! Les autres plus malins prétendirent que ſa mort avoit été forcée comme ayant été initié dans les complots de la famille royale, vendue aux opinions des diſciples de LOYOLA. Le peuple, quoique perſuadé que l'on meurt dans toutes les conditions et à tout âge, est assez sot pour ne pas vouloir qu'il ſoit possible qu'un Prince, un Monarque meurent ſelon les loix de la nature, comme étant ſujets aux mêmes infirmités, aux mêmes maladies, aux mêmes accidens que les autres hommes.

Le Duc de BERRY, ſon frere puîné, n'eut pas l'honneur d'avoir vu tirer de lui un horoſcope auſſi avantageux de ſon eſprit ; il paſſoit pour un enfant boudeur, un ſournois ; mais il vécut et vit encore ſous le titre auguste de Louis XVI.

Le Comte de Provence, aujourd'hui MONSIEUR, ne promettoit rien, on n'a point de reproches à lui faire, il n'a trompé personne et a tenu parole. Nul dans ſa jeuneſſe, il eut encore été de toute nullité dans ſa virilité, ſans les crimes clandeſtins que la France & l'Europe ont à lui reprocher.

Quant au Comte d'ARTOIS, il a pleinement juſtifié dans ſon adoleſcence et ſa virilité, ce qu'il annonçoit dans ſon enfance. Eſpiegle étourdi, inſolent, diſſipateur,

il eſt ſouillé de tous les défauts qui déc lent un caractere remuant, un tempéramment fougueux, en un mot un très-mauvais ſujet.

Voilà les Bourbons, voilà leur portrait dans la plus exacte vérité, dans la plus parfaite reſſemblance.

Mais je reviens à Louis Staniſlas Xavier MONSIEUR, que j'ai choiſi pour être mon héros, & à qui je me propoſe de rendre toute la juſtice qu'il mérite.

MONSIEUR étoit celui des enfans du Dauphin que Louis XV careſſoit & amoit le plus, ſans doute à cauſe de ſa timidité, de ſa taciturnité, de ſa morne apathie & qu'il falloit l'agiter, le tourmenter, l'agacer pour le faire babiller. Son caractère n'a point changé avec les années, ce Prince n'eſt point parleur, il eſt rêveur, diſtrait & diſſimulé, faux & traître; il affecte un air de ſenſibilité, il careſſe, il flatte, il accueille tout le monde & particulierement ceux qu'il déteſte. Ce n'eſt que dans le fonds du cabinet dans la ſolitude des promenades qu'il s'ouvre à ceux qu'il veut employer & dont il a le deſſein de faire ſes partiſans & ſes conjurés. On a remarqué qu'il n'entretenoit jamais deux perſonnes à la fois. Cette précaution part d'une ruſe profonde par cette prévoyance il n'a pas à craindre d'être compromis. S'il venoit à être inculpé il en ſeroit quitte pour donner un démenti formel & ne pourroit point être convaincu, parce que la partie dans une affaire ne peut être juge, pas même témoin & que quand bien même il admettroit un témoin, il l'auroit bientôt confondu avec le poids de ſon rang, de ſon crédit. D'ailleurs TESTIS UNUS, TESTIS NULLUS.

MONSIEUR par ce ſtratagême peut conſpirer tour-à-tour avec une infinité de confidents de protégés, ſans

l'appréhenſion d'être découvert & confondu. Beaucoup de ſcélérats auroient échappé au ſupplice s'ils euſſent été auſſi prudens. Alors ils auroient été les maîtres de leurs ſecrets & une négative conſtamment & fermement articulée les auroient ſauvés.

Je ne ſais qui a ſuggéré à ce Prince ſi méchant, & ſi borné, l'idée d'une ruſe ſi adroite, je ſuis tenté de croire qu'elle émane de quelque fin Jéſuite ou au moins d'un de leurs ſuppots. Il faut être prêtre ou moine pour avoir conçu un dol ſi artificieux & ſi ſalutaire dans certaines occaſions ou la pénétration des Légiſtes, des Magiſtrats reſte en défaut, ou la curioſité du public eſt ſi peu ſatisfaite & ou les gens d'eſprit, les Scrutateurs les plus profonds ne peuvent que former des doutes embaraſſants, parce que malgré les apparences il y a bien loin du ſoupçon à la vérité.

Nos autres Princes ne ſont pas auſſi prévoyants, ils ſe fient ſur leur nom & leur ſuprématie. Voilà une erreur dont MONSIEUR s'eſt garanti dans tous les tems. Par ce moyen il eſt très-difficile au public de le juger avec certitude, il n'y a que les obſervateurs ruſés qui ont examiné la conduite, les démarches d'un Prince, qui ont été à même de le ſuivre ou de vivre près de lui, qui ſoient en état de prononcer infailliblement ſur tout quand ils ont été les dépoſitaires de la confiance des confidents du chef.

Pour moi qui ai très-longtems épié MONSIEUR juſques dans ſes parties les plus ſecrettes, en qualité d'Officier attaché à ſa Maiſon, je puis répandre beaucoup de lumières ſur ce Prince ambitieux, diſcret & perfide.

L'éducation de Monſieur a été la même que celle

de ſes frères. Le fourbe COETLOSQUET y préſida, & eut grand ſoin que ſes élèves n'appriſſent rien, ne ſuſſent rien, ne viſſent rien. On leur donna ſeulement une idée de quelques détails hiſtoriques de la vie des Rois de France, dont les actions indifférentes n'étoient point capables de réveiller l'imagination, & d'inſpirer l'amour du bien & le deſir de le faire. On ſe garda bien de leur parler des Rois qui illuſtrèrent leur règne; on ſe contenta de les nommer ſèchement, vaguement, ſans expoſer leurs faits éclatans à leur mémoire, & les leur propoſer comme modèles à imiter.

Je ne puis m'empêcher ici d'obſerver qu'il y a une cauſe & une convention ſecrette pour négliger l'éducation de nos Princes. Les gouverneurs, les précepteurs ont le mot pour ne les point inſtruire, pour ne les point éclairer. Il eſt en effet bien certain, que ſi les Princes étoient en état de voir par leurs yeux, de gouverner par eux-mêmes, tous les Miniſtres auxquels ils ſont forcés de s'en rapporter, & d'abandonner le gouvernail, n'auroient pas ſi beau jeu pour les tromper ſans ceſſe, pour s'enrichir aux dépens de la Nation, dont ils perpétuent ſucceſſivement & à l'envie, la calamité. Un Prince qui ne ſait rien, ſe dégoûte néceſſairement des affaires, en laiſſant le timon trop ſouvent à des ſcélérats qui la trahiſſent & plongent la Patrie dans des abîmes de maux auxquels il lui eſt impoſſible de ne pas ſuccomber. Voilà pourquoi tous les Bourbons ſont ſi ignares, ſi ineptes, ſi injuſtes & avec les meilleures intentions, ſont incapable de faire le bonheur de leurs ſujets; voilà pourquoi ils ſont généralement mépriſés des Princes étrangers, qui ne

manquent jamais de mettre à profit leurs erreurs, leur entêtement & leurs fautes.

Mais ſi un Prince mal élevé n'eſt pas en état de bien penſer & de bien faire, il a toujours en revanche toutes le diſpoſitions pour ſe laiſſer entraîner aux mauvaiſes inclinations, aux paſſions funeſtes. Je ne crains point d'être contredit. MONSIEUR vient à l'appui de mon aſſertion. Prince né ſous une planette fatale pour le malheur des François, il a toutes la ſagacité poſſible pour imaginer des horreurs & les mettre à exécution. Il n'a pas beſoin de conſeil pour être un infâme, un ſcélérat, un fratricide. Les projets les plus noirs, les complots les plus affreux lui ſont familiers. Inhabile aux plaiſirs de l'âme, aux jouiſſances de l'eſprit, il partage tous les inſtans de ſa groſſe exiſtence entre les diſſipations de la chaſſe & des orgies. S'il lui reſte quelques loiſirs, il les conſacre complaiſamment à la ſociété des courtiſans noirs, débauchés, vicieux, avec qui il complotte & médite des projets infernaux.

J'ai dit que Louis XV avoit un foible pour Monſieur; mais je dois ajouter que ce Monarque n'avoit pas une idée avantageuſe de ſa conception. Pour réveiller ſon intelligenee, il crut qu'il étoit néceſſaire de lui chercher une compagne, dont l'amour & la paſſion allumeroient ſes deſirs, &, en attendriſſant ſon cœur inacceſſible juſques-là aux vertus du ſentiment, le rendroient ſuſceptible des qualités ſociales.

On jetta les yeux ſur une des filles du Roi de Sardaigne. La demande en fut faite avec la pompe & la ſolemnité d'uſage. Cette hymenée flatta la Cour de Savoye, qui s'empreſſa de le conclure. Quand il eſt

queſtion de former des alliances entre les Rois, on ferme les yeux ſur les qualités de l'époux. MONSIEUR étoit bien connu pour un Prince épais & ſtupide, même pour un libertin caché, pour un yvrogne. Mais la convenance, la parité de rang l'emportèrent ſur toute autre conſidération. (1). La princeſſe de Savoye vint en France donner la main au comte de Provence, qui reçut ſa moitié avec tiédeur, avec une politeſſe froide qui dégénéra bientôt en un ſouverain mépris, maſqué toutefois des égards extérieurs de reſpect & de conſidération, dont l'uſage de la Cour & la perfidie font une loi particulière aux Princes.

La Comteſſe de Provence ne fut pas long-tems à s'appercevoir de l'averſion que ſon mari avoit pour elle: il lui fallut néanmoins digérer cette diſgrace bien douloureuſe pour une jeune Princeſſe qui, en prenant un époux, s'étoit bien perſuadée qu'elle le prenoit des mains de l'amour, & qu'elle alloit ſavourer toutes les jouiſſances de la volupté la plus délicieuſe & la plus pure. Ce ſentiment étoit aſſez naturel. Dans la plus illuſtre condition, comme dans la claſſe bourgeoiſe, on s'ennuye

(1) Il n'en eſt pas des grands & des Princes comme des ſimples particuliers, qui dans l'établiſſement de leurs enfans, exigent autant de ſageſſe, de conduite & de talens dans leurs gendres & leurs brues, que de fortune. La raiſon en eſt ſimple: on deſire qu'ils conſervent, qu'ils augmentent même ce qu'on leur donne. On craint la miſere & la quantité d'enfans. Les grands raiſonnent différemment, ils n'ont pas ces épreuves à craindre.

d'être demoiſelle auſſi-tôt que la nature parle au cœur ; & on ſe fait une idée merveilleuſe du ſort des femmes. Le beſoin d'aimer & de jouir ſans contrainte est un attrait bien flatteur & bien doux. La Comteſſe de Provence avoit en effet lieu d'eſpérer uné félicité comparable à celle des divinités de la fable ; mais unie avec un sournois, un butord glacé, qui n'avoit que des goûts bas, abjects, des paſſions ſordides, qui n'étoit arrêté que par une propenſion dèshonorante aux plus ſales jouiſſances, avec un homme ſans délicateſſe, ſans principes & ſans ame. On ſent bien que cette princeſſe Savoyarde regretta bientôt ſes parens, ſon pays, et auroit bien voulu rompre un lien qui, loin d'aſſurer ſon bonheur, ne lui apprêtoit chaque jour que des peines vivement renouvellées par la réflexion et la comtemplation de la deſtinée de ſes dames d'honneur, de ſes dames d'atour, qui dans un rang bien plus bas, étoient les femmes, les épouſes les plus heureuſes entre les bras de leurs maris ſi complaiſans & ſi tendres. Ces comparaiſons frappent une jeune Princeſſe au premier coup-d'œil. Mais malgré cette affligeante vérité il fallut que Madame de Provence ſe fit raiſon ; ſon mari chaſſoit, ſon mari buvoit : elle ne chaſſa point, elle eut quelques liaiſons ſecrettes ; mais elle tomba dans un vice bien honteux pour une jeune femme ; elle prit le parti de noyer ſes chagrins dans des flots de Bourgogne & de Champagne.

MONSIEUR ne s'en affligea point et la laiſſa boire. Que fit-il ? il contracta la plus étroite intimité avec madame la Comteſſe de BALBY, non pas par l'effervescence de ſes ſens engourdis ; mais par ton, par ſympathie, par caprice ou par ennui. Cette jeune dame devint l'ame de

toutes ſes parties fines. Par complaiſance d'abord elle but avec lui. Bientôt par habitude & par goût elle s'amuſa à plonger (comme ſon amant) ſa raiſon dans le fond des bouteilles. Ce commerce dure encore. La vérité étant la baſe de l'hiſtoire il eſt juſte de dire que depuis la révolution, MONSIEUR & ſa concubine ſe livrent moins fréquemment aux excès des orgies, peut-être par la néceſſité de s'occuper des évenemens du jour.

MONSIEUR, de concert avec CALONNE qu'il protégeoit de tout ſon crédit auprès du Roi contre les plaintes, les murmures des Parlemens, & par le ſeul motifs de la reconnoiſſance & l'eſpérance de toujours puiſer des millions dans le tréſor royal, fut l'auteur de l'aſſemblée des Notables. Ce fut dans ſon bureau particulierement, où il fut queſtion de créer de nouveaux impôts, quoique l'état étoit obéré. Il conſeilla le premier la dixme territoriale & le timbre. Il s'embaraſſoit peu du premier impôt, parce qu'il étoit certain de s'en affranchir & d'en retirer des ſommes prodigieuſes. Le ſecond impôt mettoit le reſte du numéraire dans les mains des fermiers généraux, de qui il étoit encore aſſuré de percevoir une groſſe part dans le produit, comme il avoit déjà énormément retiré lors du changement des louis d'or.

Le Parlemet de Paris déjà mécontent des Miniſtres & ſur-tout de CALONNE, ſe mutina, ne voulut rien enregiſtrer. Le Roi par le conſeil de Monſieur, du Comte d'Artois & de Ségur, eut beau mander ſon Parlement à Verſailles & y tenir ſon lit de juſtice pour faire enregiſtrer ces impôt,. ils ne paſſèrent point. Les Princes & les Pairs furent convoqués aux aſſemblées extraordinaires, aux délibérations du Parlement.

Monsieur insista pour l'enregistrement, les Princes qui avoient le même intérêt appuyerent vigoureusement ses motions, mais le parti des légistes & des magistrats soutenu des pairs triompha. Le Parlement néanmoins fut exilé à Troyes en Champagne pour le punir de son obstination. Il en revint quelques mois après avec le même esprit, la même fermeté. Lomenie de Brienne, ce Prélat ambitieux & intéressé, Lamoignon, Garde des Sceaux, malgré la protection de Monsieur, de la Reine & des Princes, perdirent leur considération. Calonne fut contraint de fuir en Angleterre avec l'or de la France & sa nouvelle épouse la veuve D'HARVELAY, riche particulière.

NECKER dont le sort & l'élévation ont fait tant de jaloux, NECKER, alors aimé du Peuple qu'il a si mal traité depuis, prit le gouvernail des finances, par la protection de la maison D'ORLÉANS. Necker fit des emprunts qui n'étoient au fond que des impôts sous une autre face, sous une autre dénomination, parce qu'il faut toujours des impôts pour payer & rembourser les capitalistes, l'impôt le plus funeste fut secrettement mis sur le pain la manne la plus précieuse & la plus nécessaire à l'existence humaine.

MONSIEUR qui s'étoit déclaré le protecteur, l'appui de CALONNE, changea d'opinion & de batterie. Il s'étoit fait donner tout ce qu'il avoit voulu de ce Contrôleur Général, il devint le défenseur, l'ami de Necker qui lui prodigua de même les thrésors de la France. Ces deux personnages avoient besoin l'un de l'autre. MONSIEU ne demandoit que de l'argent, on lui en donnoit, NECKER ne demandoit qu'un partisan, qu'un puissant

protecteur à la Cour. MONSIEUR remplit ſes vues (1).

Mais quand le pain eſt hors de prix, que le commerce eſt ſans activité, que les atteliers ſont déſerts, que les manufactures languiſſent, que les Marchands ouvrent continuellement leurs faillites, enfin que le numéraire diſparoît, qu'il eſt dans les pays étrangers, alors le Peuple ſans reſſource ſe trouve dans l'impuiſſance de ſe procurer même du pain, ſur-tout quand cette denrée eſt montée à une cherté exceſſive.

C'eſt ce qui eſt arrivé, les Princes, les Grands & MONSIEUR à leur tête avoient part au gâteau & rioient au même inſtant, que toutes les Villes & les Provinces de France gémiſſoient dans le beſoin. Comme il y avoit une foule de Financiers, de Capitaliſtes & même pluſieurs membres du Parlement qui commerçoient ſur les bleds, les plaintes, les requêtes du Peuple ne furent point favorablement répondues au Parlement; les Pairs de France avoient pour la plûpart un intérêt dans la choſe. Ils parvinrent avec les voix des Magiſtrats, Marchands de farine à arrêter les pourſuites du Sénat de la Capitale contre les Boulangers, contre les accapareurs & les agioteurs. Les ſuffrages des opinants étant partagés, il n'y eût point de punition infligée. Le Parlement & les Pairs s'aſſemblerent un hyver tout entier pour ne rien

---

(1) Il eſt à remarquer que Necker (on ne ſait par quel motif) refuſa de l'argent à la Reine & à tous les Princes excepté au Duc d'Orléans & à MONSIEUR. Quant aux Duc d'Orléans Necker lui devoit ſa ſubite élévation, & conſéquemment de la reconnoiſſance. Quant à MONSIEUR c'eſt probablement parce qu'il le craignoit comme frere & confident du Monarque.

conclure. Necker protégé par Monsieur alla son train. Calonne avoit accaparé l'or de la France, Necker accapara les grains, c'étoit consommer la calamité du Peuple, c'étoit lui porter les derniers coups. Monsieur étoit sans cesse importuné par les gémissements des malheureux, mais sans ame, sans oreilles, dépourvu de sensibilité, il faisoit écarter de sa présence tous les malheureux qui venoient implorer sa charité & alloit se mirer dans ses coffres forts qui crevoient sous le poids de l'or qu'ils renfermoient (1). Cela ne surprendra personne. Tout le monde sait que Monsieur est un Bourbon & que les Bourbons sans aucune exception sont des ladres, des lézineux, il n'y a que deux sortes de gens qui font très-bien leurs affaires avec eux. Leurs Maquereaux & leurs Putains, encore faut-il qu'ils demandent jusqu'à l'importunité ou qu'ils les escroquent, quant à leurs Intendants, leurs hommes d'Affaires, leurs maîtres d'Hôtel, leurs Cuisiniers on sait qu'ils ont une maniere de s'enrichir avec eux très-promptement, quand on manie les deniers, on a soin de ne se point oublier.

Je ne veux qu'exposer quelques traits de ce Prince, traits dignes d'Harpagon.

---

(1) On ne conçoit pas ce que Monsieur a fait de ses trésors, avare il n'a jamais rien donné, il n'a pas même payé sa maison, il n'a point bâti, il n'a point voyagé, il n'a point fait de dépense, il a volé vingt riches Capitalistes, il a dépouillé la veuve, l'orphelin, il a fait mille emprunts, il en a fait encore tous les jours, il n'a point de maîtresses ruineuses à entretenir, il a doublé, triplé, quadruplé ses revenus, & doit à tout le monde & n'a pas le sol.

Lorſque revenant de la Provence, ſeule promenade qu'il ait faite en ſa vie, il paſſa par Lyon, il viſita les plus beaux édifices de cette ville: on le conduſit à l'hôpital, dans l'eſpérance qu'il feroit donner quelques bienfaits aux malheureux que cette maiſon renferme. On ſe trompa groſſièrement. Après avoir tout vu, tout examiné, il s'en retournoit ſans mot dire, & ſourd aux ſollicitations, aux prières des infortunés. Les adminiſtrateurs étonnés, indignés même de ſon endurciſſement & de ſa lézine, lui repréſentèrent humblement la pauvreté de leur hoſpice. JE N'Y SAUROIS QUE FAIRE, répondit Monſieur avec un ton mécontent: on réſiſta, en lui ajoutant qu'une dame d'une fortune médiocre, avoit depuis peu envoyé cinquante louis pour le ſoulagement des malades. TANT MIEUX POUR EUX, répliqua ce Prince en riant, JE LEUR SOUHAITE TOUS LES JOURS UNE PAREILLE AUBAINE, QUANT A MOI, JE NE SUIS PAS ASSEZ RICHE POUR DONNER A TANT DE MONDE, & tira un louis de ſa poche qu'on n'oſa pas refuſer.

Un pauvre lui demandant un jour l'aumône dans le parc de Verſailles; il ſe fit ſuivre un gros quart-d'heure, enſuite, il ſe retourna pour lui donner un ſol marqué en une pièce.

Mais un trait qui fait frémir, & qui achevera le tableau de cette ame de boue, de ce cœur pourri, c'eſt celui dont il s'eſt ſouillé pour jamais à FONTAINEBLEAU. Il étoit à la chaſſe, & en traverſant une vigne pour ſuivre un lièvre, il lâcha mal-adroitement un coup de fuſil, & tua un malheureux vigneron qui travailloit, caché entre deux perchées. Cet homme tomba ſous le coup. Monſieur s'apperçut de ſon im-

prudence, & au lieu de gémir de son crime, sans doute involontaire ; « ce n'est pas ma faute, (s'écria-» t-il), pourquoi cet homme ne se montroit-il pas » ? & il poursuivit son chemin. Quelle réponse ! Quelle barbarie ! Madame, informée de cet accident malheureux, se fit sur le champ transporter chez cet infortuné vigneron qu'on avoit reporté chez lui tout mourant. Elle employa tous les moyens pour consoler la femme éplorée, & qui n'oublia pas de lui montrer ses cinq enfans en bas âge. Madame lui donna sa bourse, fit administrer tous les soins nécessaires au mari, qui néanmoins mourut quelques instans après. Madame, pour dédommager, s'il étoit possible, la veuve de la perte précieuse qu'elle avoit faite, lui assura une pension réversible dividuellement à ses enfans. Quant à Monsieur, il ne se montra point et ne donna rien.

Mais si ce Prince dénaturé ne fit jamais de bien, il eut grand soin de s'en approprier beaucoup qui ne lui coûta gueres.

On sait de quel manege il se servit pour ruiner ce pauvre marquis de BRUNOY ; il imagina avec ce coquin de Cromot, son Intendant, de faire passer M. de BRUNOY pour fou. Le prétexte qu'on employa fut que ce riche particulier enrichissoit des églises, bâtissoit des basiliques, donnoit des ornemens aux fabriques, fondoit des messes, des processions, instituoit des congrégations, faisoit fondre des cloches, alloit au lutrin chanter avec le Magister du village, se revêtoit d'une soutane, d'un surplis, se coëffoit d'un bonnet quarré, précédoit le curé aux stations, aux enterremens, avoit chez lui des chapelles, des encensoirs, des chandeliers d'église, des chasubles, des

tuniques, & avoit fait élever un petit clocher dans lequel il avoit fait monter des cloches qu'il ſonnoit lui-même ſoir & matin pour annoncer les différents offices & les prieres où pouvoient aſſiſter les habitans du lieu; qu'il répandoit d'abondantes aumônes, des charités dans ſon voiſinage, qu'il les marioit en les dotant, qu'il plaçoit des fonds pour la ſubſiſtance des maîtres d'écoles, qu'il faiſoit apprendre des métiers aux garçons, qu'il faiſoit venir chez lui jeunes enfans pour les cathéchiſer, &c. Mais toutes ces œuvres loin d'être blamables étoient pies & même édifiantes. Telle étoit la conduite des ſaints que l'Egliſe nous propoſe d'imiter, & Monſieur aidé, ſervi par ce ſcélérat CROMOT, employa ſon autorité pour inculper de folie un homme que dans les ſiecles de la primitive égliſe on eût canoniſé. Monſieur fit bien plus, il fit accuſer & dénoncer ce Mr. de Brunoy comme diſſipateur, comme ſcandaleux, comme perturbateur extravagant, comme viſionnaire dangéreux & en ces qualités le fit enfermer, enſuite on prétexta qu'il avoit fait des billets, qu'il devoit énormement & on s'empara de ſes biens fonds en alléguant qu'on avoit payé ſes dettes. On eut beſoin de quelques Frippons de Praticiens, de Tabellions, de Procureurs, on n'en manqua pas. Cette race maudite fourmille par-tout pour le malheur des Citoyens. CROMOT ſe chargea du reſte, moyennant groſſe rétribution, & Monſieur devint propriétaire d'une belle terre, qui ne lui coûta que le courage de commettre des infâmies, & d'enrichir des ſcélérats aux dépens de la fortune & de la liberté d'un honnête homme dont l'exiſtence ou la liberté ſont aujourd'hui un problême, car on ne ſait pas ce qu'eſt devenu le Marquis de BRUNOY,

on a répandu différents bruits, qui tous se sont successivement démentis, les uns ont annoncé son élargissement, d'autres sa mort dans les cachots, de manière qu'on n'a rien de positif, de certain sur ce particulier malgré l'évenemeut de la révolution. Tout ce qu'il y a d'évident c'est que Monsieur en vouloit moins à sa personne qu'à son bien, & qu'il ne pouvoit pas s'emparer de la chose sans anéantir, sans perdre l'homme. On sait aussi que CROMOT (1) étoit unique pour faire réussir un projet si exécrable, imaginé par une ame damnée.

Examinons sérieusement, et de bonne foi, la conduite de tous les jaloux, les enragés persécuteurs du Marquis de BRUNOY. Ils l'ont fai passer pour fou parce qu'il employoit son bien selon le précepte de l'évangile, les exhortations des Saints en l'honeur de l'église, & au soulagement des malheureux; mais l'évangile est donc un livre absurde, un conte ridicule; mais les Saints, & ceux qui les imitent, et ceux qui montent dans la chaire de vérité, & nos Curés & nos Confesseurs ont donc été & sont donc des fous; mais la religion Catholique, Apostolique & Romaine est donc une momerie. Voilà donc comme on habille la plus saine morale. C'est bien ici le cas de s'écrier comme cet ancien : O TEMPORA ! O MORES !

---

(1) CROMOT, fils d'un infortuné payſan de CRAVANT près Auxerre, vint à Paris servir les Maçons, devint laquais d'un Financier, ensuite valet de Bureau, puis commis de barriere; par progression de tems il monta aux premieres places de la finance, & finit à force de bassesses & de friponneries, par entrer chez Monsieur, en qualité d'Intendant de ses affaires. TEL MAITRE TEL VALET.

Je veux supposer un moment que le Marquis de BRUNOY soit tombé dans le délire, quoique rien ne l'atteste, & que ses actions prouvent le contraire ; mais quoi, parce qu'un homme est grand, pieux, libéral, charitable, qu'il suit strictement sa loi, on aura droit de le déclarer INSENSÉ, de le voler, de le déposséder, de le dépouiller de tout & enfin de l'ensevelir dans un cachot où à force de tortures, de chagrins, de misère, & peut être par le moyen expéditif d'un poison apprêté, on le fera périr ? Quelle horrible injustice ! quelle abomination ! je ne suis plus étonné si nos évêques, nos prêtres au lieu d'imiter les saintes œuvres de M. de Brunoy, font précisément le contraire de ce qu'ils enseignent, & s'ils vivent dans le faste, dans la luxure, & enfin si de siecle en siecle ils ont usurpé tant de biens & par-tout, il faut donc les imiter pour jouir paisiblement & commodément de ses rapines, & alors on passe pour d'honnêtes gens, on ne craint point de passer pour fous, de se voir ruinés & d'expirer captifs & martyrs au fond des plus noires prisons. Voilà pourtant l'esprit du siecle. Monsieur, Cromot & tous les fripons qui ont chassé le Marquis de Brunoy de ses domaines patrimoniaux, ont-ils été punis ? ont-ils seulement été inquiétés ? à l'exception de Cromot qui est mort comme il a vécu, avec la prodigieuse fortune d'un nouveau Bourvalais : tous ces complices & criminels de lèze-majesté divine & humaine, ne jouissent-ils pas effrontément en cet instant du fruits de leurs forfaits ?

Je veux bien encore convenir que le Marquis de Brunoy ait perdu la tête & soit réellement mort fou dans sa captivité déplorable : mais un homme qui du sein de l'abondance

l'abondance, de l'opulence même, de la tranquillité du repos, de la satisfaction & de la liberté, passe tout-à-coup dans un état d'indigence affreuse, dans les tourments de la captivité, qui se voit maltraité par des guichetiers, insulté, outragé à chaque instant par le dernier malôtru, qui compare sa vie précédente avec son existence présente, qui se rappelle les beaux jours qu'il a passés dans l'affluence de toutes les possessions, & des plaisirs, qui n'a rien à se reprocher que d'avoir obligé des ingrats, dont l'ame sensible & compatissante gémit & regrette de ne plus soulager les pauvres, est-il étonnant dis-je que cet homme réduit au désespoir, succombant à sa peine & aux explosions de son amertume, ait le cerveau affoibli, perde l'usage de sa raison & ne meure dans la fievre de la rage & les transports phrénétiques de sa douleur comme un fou, un enragé ? quel mortel dans une semblable situation conserveroit la vigueur de ses sens, les facultés de son ame & de son intelligence ? Sans doute il n'en faut pas tant pour faire perdre la tête à l'être le plus ferme, le mieux organisé, & si le Marquis de BRUNOY est mort fou, à qui imputer son malheur ? Ce ne peut être qu'à l'avidité insatiable & cruelle de Monsieur. S'il vit encore, où est-il ? quelle vie mene-t-il ? hélas-il est peut-être plus malheureux que s'il vivoit & alors la mort dans cette déplorable, dans cette déchirante extrêmité, est mille fois préférable à la vie.

Il n'est pas concevable qu'un grand Prince, un frere de Roi ait pu se permettre une telle indignité quand un homme de cette élévation est capable d'un crime aussi affreux, est-il surprenant qu'il se trouve dans la classe la plus commune des scélérat toujours prêts à offrir leur

odieux ministère pour être coopérateurs d'une atrocité. Encore est-il vrai de dire que si des hommes sans naissance & affamés sont inexcusables en se rendant les usurpateurs du bien d'autrui, ils sont moins coupables qu'un Prince, qui ravit audacieusement l'héritage d'un petit particulier & qui après lui avoir arraché la liberté sous des prétextes abominables & calomnieux, donne des ordres secrets pour abréger ses jours dans les horreurs d'un cachot. Il falloit avoir une ame aussi noire que Monsieur pour concevoir & exécuter un projet si barbare, il falloit être possédé, tourmenté par une avidité si insatiable & si basse.

Mais tant d'horreurs ne vous surprendront point, Lecteurs, quand vous saurez que Monsieur est encore l'auteur de la révolution dans la persuasion, dans la certitude de s'emparer de la couronne, de faire périr son frere ou de le faire claquemurer dans le fond d'un cloître comme imbécille, de renvoyer la Reine & de se débarrasser du Dauphin. Ce fait veut être prouvé & on n'aura rien à désirer à cet égard. Il est intéressant de suivre graduellement son artificieux projet pour être à portée de déceler & de juger la perfidie profonde & les vues lointaines de ce Prince ambitieux & dénaturé.

Dans les tems que toutes les cours Souveraines de la Magistrature murmuroient hautement contre les affreuses dilapidations des Ministres, des Financiers & des Grands, que l'assemblée des Notables, divisée d'intérêts & d'opinions conséquemment n'avoit rien opéré pour remédier aux plaies de l'État, qu'elle s'étoit séparée sans rien conclure, que les Parlemens déclaroient que la Nation gémissoit sous le poids des impôts énormes, qu'ils n'en enregistreroient plus de nouveaux,

qu'ils demandoient même pardon d'avoir enregistré les derniers, qu'ils savoient bien qu'ils avoient outrepassé leurs pouvoirs; mais qu'ils ne l'avoient fait que parce qu'ils avoient été trompés eux mêmes par les Ministres & le Conseil qui leur avoit présenté des tableaux de la plus urgente nécessité, qui leur avoient annoncé que les circonstances présentes, les dépenses faites, les besoins du service militaire & l'entretien dispendieux d'une marine respectable & nécessaire, mettoient le Monarque dans la triste nécessité de charger ses peuples de nouveaux subsides, contre l'intention bienfaisante de Sa Majesté, qui entendoit que ces nouveaux impôts cesseroient d'être à cette époque prochaine; que les Ministres insatiables, loin de tenir parole, c'est-à-dire, de décharger la Nation opprimée, continuoient de la désoler par de nouvelles impositions, qu'il étoit impossible de concevoir l'usage qu'un avoit fait des prodigieuses sommes perçues, sommes qui excédoient la recette de tous les impôts réunis depuis le berceau de la Monarchie sous le grand CLOVIS, qu'il étoit évident que les deniers de l'État avoient été accaparés par une foule de Frippons & de dissipateurs, que dans la crise malheureuse où se trouvoit la France. Il ne restoit plus d'autre ressource que celle de supplier le Roi de convoquer les États Généraux, qui seuls pourroient réparer le prodigieux DÉFICIT, & parvenir à la liquidation des dettes immenses de l'État. MONSIEUR, alors averti du mécontentement de la Nation, de sa colère contre les Ministres, & même contre le Monarque, & surtout la Reine, sentit que l'occasion étoit favorable pour jouer un grand rôle qui pourroit le placer sur le trône.

Les Parlemens à qui Louis XV avoit répondu que les États Généraux seroient convoqués en 1791, insistèrent sur la nécessité de les assembler dans l'année présente; ils crièrent si fort que le peuple cria aussi, & que le Roi, importuné sans cesse par Monsieur, par le duc d'Orléans, se détermina, malgré l'opinion des Ministres, l'opposition de la Reine & de sa cabale, à appeller les États Généraux le mois d'Avril suivant.

On ne s'arreta plus alors qu'à discuter une question qui paroissoit de la plus grande importance; c'étoit de savoir comment seroient choisis, nommés les députés des villes & des provinces, par qui ils seroient envoyés; si les Seigneurs, si les Éveques, les Intendans éliroient les personnages qui composeroient l'assemblée nationale, ou si ce seroit les Bailliages, les Sénéchaussées, les Municipalités. Cette question importante fut longtems agitée & combattue. Les grands vouloient nommer; ils avoient leur politique secrette, que les Parlemens pénétrèrent subitement, ainsi que tous les citoyens éclairés. Si les Intendans, les Éveques eussent élu les députés, ils n'auroient pas manqué de choisir des hommes de leur parti, de leur bord, des hommes affidés enfin, leurs amis & leurs protégés. Alors, l'assemblée nationale n'eut plus été composée que de leurs partisans: le Clergé, la noblesse, la Finance auroient triomphé; les Parlements le pressentoient bien, aussi s'opposerent-ils vivement à cette forme. Ils se hâterent d'en présenter une autre qui sembloit leur annoncer un avantage réel & certain, puisque les élus, par leur plan, devoient etre leurs partisans, étant tirés de la classe du peuple;

des Bailliages & des Municipalités ; on voit que chaque parti avoit de bonnes raiſons. Il s'élèva encore une autre difficulté à réſoudre ; c'étoit de déterminer (puiſque les députés devoient etre tirés des trois ordres de l'État, le Clergé, la Nobleſſe & la rotûre) ſi le nombre des députés du peuple ſeroit égal à celui des députés des deux autres ordres ; cette nouvelle queſtion n'étoit pas moins intéreſſante pour la Nation que la première.

(1) Le Parlement de Paris prétendit que le peuple auroit deux voix, & que le Clergé & la nobleſſe n'en auroit qu'une chacun. La raiſon que ce tribunal alléguoit étoit ſpécieuſe. Il diſoit que le peuple ſeul compoſant plus des trois quarts de la population, il devoit avoir plus de voix que la nobleſſe & le clergé ſéparément. Cette prétention étoit juste mais elle étoit politique ; car ſi le peuple n'eut pas eu deux députés à oppoſer à un dé-

---

Il faut convenir que le Parlement a été bien mal récompenſé du zele qu'il a montré cette fois ſeulement, pour les intérêts du peuple. MM. les Magiſtrats étoient bien loin de prévoir le ſort qui leur étoit réſervé. Mais ils auroient bien dû preſſentir que la nation Françaiſe ne ſeroit pas aſſez peu éclairée pour témoigner de la reconnoiſſance à un aréopage impérieux & ſouvent injuſte, qui n'avoit en cette circonſtance pris la défenſe du peuple que pour en être ſoutenu, protégé, & parce que l'enchaînement ſucceſſif des affaires du tems & la politique lui en faiſoient une loi. Les Cours Souveraines ſavoient encore qu'elles étoient déteſtées de la Nobleſſe & du Clergé, qu'il ne leur reſtoit d'eſperance que dans l'appui du peuple dont ils n'avoient épouſé la cauſe que parce qu'elle étoit perſonnellement la leur. Je ne puis rien prononcer

puté de la nobleſſe & à un autre du clergé, il étoit de toute certitude que ces deux corps ſi puiſſans, qui jouiſſoient de toutes les prérogatives, ſe ſeroient ligués pour ſe les conſerver & auroient achevé la ruine & la ſervitude des Plébéiens, ce qui n'étoit pas à craindre ſi le peuple

---

ſur les lumieres & l'impartialité des juriſdictions nouvelles & futures, je doute ſeulement du mieux ; mais je ne puis diſſimuler qu'il y avoit tant d'abus dans les Parlemens, dans la forme de la procédure ſi ruineuſe & ſi lente dans tous ces officiers de judicature, dans cette vile, cette infernale, cette ſcélérate racaille de Procureurs, d'Huiſſiers, de Greffiers, de ſolliciteurs, de Secretaires, d'Avocats même qui voloient impunément les malheureux plaideurs avec leur abominable chicane, leurs plattes écritures, leurs groſſes in-folio, leur ignorant bavardage, leur orgueuil ridicule, & leur importance ſi comique, qu'en vérité la nation, à bon droit, en étoit révolté. La plûpart des magiſtrats eux-mêmes étoit ſi iniques, ſi partiaux, ſi intéreſſés & ſi peu inſtruits, qu'ils autoriſoient les rapines & les infamies des bas Praticiens. Les procès ne finiſſoient jamais que par la ruine entière quelquesfois des deux Parties. Ils avoient rendu Thémis ſi aveugle & ſi boiteuſe, qu'elle ne marchoit que lentement & au haſard. Le code juridique étoit ſi obſcur, ſi embrouillé que le ſeul ſophiſte pouvoit le commenter ; la forme emportoit le fonds d'une affaire : Quelle horreur ! Dans un ſiecle de raiſon & de philoſophie, devoit-on réduire en un art dangereux la maniere naturelle & ſimple de rendre juſtice. Oui, parlemens, oui juriſtes abſurdes, vous méritez votre ſort, vous ne le preſſentiez pas ; mais dit la chanſon : ON NE S'AVISE JAMAIS DE TOUT.

avoit lui ſeul autant de voix que les deux autres ordres. L'expérience a confirmé cette vérité.

J'ai dit au commencement de cet ouvrage que le caractère de Monſieur étoit occulte, diſſimulé perfide : je l'ai prouvé. J'ai prétendu qu'il avoit quelque ſimilitude avec le Cardinal de RICHELIEU, & je crois avoir raiſon, je n'entends pas dire que MONSIEUR a le génie, les vaſtes plans, & les connoiſſances de ce fameux Cardinal, mais j'aſſure qu'il a autant & plus d'ambition & de cruauté.

Richelieu pour la gloire de ſon maître & ſans doute la ſienne, écraſa les grands, il regna meme ſi l'on veut ſous le nom de Louis XIII, mais il ne chercha point à regner lui-meme.

MONSIEUR peu content d'etre le plus grand Seigneur de l'Europe, vouloit & veut encore regner en affectant un dédain étudié, préparé pour les grandeurs & la dignité royale, il viſe à tous les moyens de parvenir au trône en affectant de le fuir. Richelieu fit trancher la tete à Ginq-Mars, au Connétable de Montmorency & à d'autres grands Seigneurs. Mais Richelieu avoit de l'ame & avança toute ſa famille dont il fit de grands Seigneurs, & dont le dernier neveu eſt aujourd'hui Duc & Pair de France. L'intention de Monſieur étoit bien oppoſée. Grand par lui-meme il vouloit anéantir ſa famille & détrôner ſon frere & ſon roi ; la Reine perfide étoit d'intelligence.

Ah femmes ſi vous etes volages & perfides, vous ne pouvez l'etre qu'aux dépens de votre honneur, & les remords intérieurs qui vous rongent annoncent le ſentiment de votre crime & de votre turpitude.

MONSIEUR n'a jamais connu les plaiſirs de l'ame ; j'ai démontré la profondeur de ſon ambition ſourde, de ſa

723

perfidie ; de son insensibilité, de son avarice, de sa cruauté. Français, voilà celui de vos princes le plus ignoble, le plus mépriſable & le plus dangereux.

FIN.